
Adresse des républicains de Martigues invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des républicains de Martigues invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) pp. 201-202;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39337_t1_0201_0000_9;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

N° 63.

*La Société populaire de Romorantin,
à la Convention nationale (1).*

« Romorantin, le 5^e jour de la 3^e décade
du 1^{er} mois de la 2^e année de la Répu-
blique française, une et indivisible.

« Citoyens législateurs,

« Les républicains composant la Société
populaire de la ville de Romorantin, invaria-
blement attachés aux principes de la liberté
et de l'égalité dont vous avez jeté, d'une main
hardie, les premiers fondements, n'ont point
encore cédé à l'enthousiasme dont cent fois
vous les avez embrasés, en vous voyant cou-
rageusement braver les orages politiques aux-
quels vous êtes en proie, pour suivre d'un
pas ferme au milieu des écueils vos augustes
travaux. Mais ils peuvent et doivent aujour-
d'hui vous rendre un hommage qui doit d'au-
tant plus vous honorer, qu'il est bien mérité
de votre part et qu'il est de la nôtre le fruit
d'une réflexion lente, approfondie, éclairée.

« Suivez donc, législateurs, votre honorable
carrière; n'abandonnez le gouvernail qu'après
avoir surmonté et renversé tous les obstacles
qui s'opposent à l'heureuse destinée de la
France : vos succès sont assurés.

« Le génie des Français qui ne les trompa
jamais se fait entendre en ce moment d'un
pôle à l'autre. Il dit à toute la terre que le
flux impétueux des ennemis du genre humain
viendra se briser aux pieds de la Montagne
sainte, qui sera désormais le palladium de la
République et que cette nouvelle arche d'al-
liance du premier peuple vraiment libre sera
un jour la divinité de tous les peuples. L'oracle
a parlé, vous connaissez vos heureuses desti-
nées; accomplissez-les, législateurs, et revenez
ensuite au milieu de vos concitoyens jouir,
à l'ombre des lois que vous avez créées, de la
paix et de l'abondance qui seront votre ou-
vrage.

« PRUDHOMME; MEUNIER, *secrétaire*;
PORCHE, *secrétaire*. »

N° 64.

Barjols, département du Var (2).

« Barjols, chef-lieu de district, départe-
ment du Var, 15 octobre 1793, l'an II
de la République française une et
indivisible.

« Représentants du peuple,

« Nous vous supplions itérativement de ne
point abandonner le vaisseau de l'Etat tant
que le gros temps durera. Parlons sans figure :
vous êtes par nous derechef très instamment
priés de demeurer à vos postes jusqu'à ce

que la Constitution du 24 juin dernier, ait
été réduite (*sic*) en pratique, jusqu'à ce que
nous ayons conclu une paix honorable avec les
ennemis extérieurs de la République et jusqu'à
ce que les ennemis intérieurs aient été réduits,
à l'impuissance de nuire.

« Les membres composant la Société antisec-
tionnaire des défenseurs de la Constitution
du 24 juin 1793.

« GUIGON, *président*; CAVALIER, *vice-prési-
dent*; MATHIEU, *secrétaire*; RAUD, *secré-
taire*; BLANC, *secrétaire*. »

N° 65.

*La Société populaire de Nanteuil-le-Haudouin,
chef-lieu de canton du district de Crépy,
département de l'Oise, à la Convention natio-
nale (1).*

« Quand d'une main hardie vous avez tracé
le contrat social des Français ou l'évangile des
hommes libres, que de l'autre vous avez ren-
versé l'hydre du fédéralisme, vous avez cru
sans doute votre tâche remplie, mais le même
dieu qui créa le soleil, créa aussi la terre pour
en recevoir la lumière, et c'est à vous qu'il
appartient de la créer.

« Restez donc fermes à votre poste, con-
tinuez vos glorieux travaux, n'abandonnez les
rênes du gouvernement que lorsque vous aurez
anéanti toutes les coalitions tyranniques ou
qu'elles auront rendu un éclatant témoignage
à la liberté. Alors, vous aurez doublement mérité
des humains.

« GOUILLIARD, *président*; LEMIRE
fils, *secrétaire*. »

N° 66.

*Les républicains de Martigues,
à la Convention nationale (2).*

« Représentants,

« Ils ne sont plus parmi vous ces hommes
qui, méprisant leurs serments, avaient conçu
le noir projet d'asservir leur patrie. Les fou-
dres de la sainte Montagne ont enfin dissipé
les brouillards qui s'élevaient de ce marais
fangeux, dans lequel la République fut sur
le point d'être engloutie. Quelques instants
de plus, et c'en était fait de la liberté.

« Hommes vertueux du 14 juillet, soldats
intrépides du 10 août ! il vous était réservé
de créer une troisième époque à jamais mémo-
rable : le 31 mai arrive. Vous vous ébranlez
pour la troisième fois et, ce jour, vous renversez
le colosse hideux du fédéralisme et nous délivrez
de ces traîtres que la justice nationale poursuit
et qu'attend la vengeance du peuple.

« Et vous, représentants fidèles, c'est vous

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 779.
(2) Ibid.

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 779.
(2) Ibid.

qui préparâtes cette insurrection salubre. A cette insurrection, nous devons notre salut. Cependant n'attendez pas de nous des louanges. Des républicains n'en donnent point : mais avec cette simplicité qui convient et à vous et à nous, nous vous dirons : en faisant votre devoir, vous avez bien mérité de la patrie.

« C'est en vain que vous avez donné à la France une Constitution républicaine, que vous avez facilité à l'indigent les moyens de subsistance, que l'avare accapareur ou l'ennemi de la chose publique lui avaient rendus impossibles, si vous ne consolidez vous-mêmes l'ouvrage que vous avez si heureusement commencé.

« Jetez un moment vos regards sur l'état politique de la France, et jugez si, sans lâcheté et sans vous rendre coupables, vous pourriez quitter le poste qui vous est confié. Non ! ce que vous avez fait pour la patrie nous est un gage de ce que vous ferez pour elle.

« Apaisez dans l'intérieur les mouvements contre-révolutionnaires, repoussez cette horde d'esclaves qui souillent le territoire de la République, assurez au Français la liberté et l'égalité, et venez ensuite recueillir au sein de vos familles les bénédictions du peuple que vous aurez servi. Mais que jusqu'alors nous vous voyions immobiles au poste que vous occupez d'après le vœu de vos concitoyens et de vos frères, prenez-en l'engagement solennel et recevez le nôtre qui est de mourir au pied de la Montagne plutôt que de la voir souillée par les traîtres qui voudraient la renverser.

« Les membres composant la Société républicaine de Martigues,

« MEIFFAU, président; POL fils; J. MARTIN, secrétaire; G. BOYER, secrétaire.

N° 67.

Les autorités constituées réunies et la Société populaire de Senlis, aux représentants du peuple français (1).

« Senlis, le 28 du 1^{er} mois de la 2^e année de la République une et indivisible.

« Législateurs,

« Il est donc arrivé, ce moment heureux, où des lâches fédéralistes qui siégeaient parmi vous ont été renversés dans la poussière et traînés au fond des cachots. Il est arrivé, ce moment si doux où la hache nationale a frappé l'infâme Autrichienne et purgé la terre d'une seconde Médée, si célèbre par ses forfaits. Enfin, ils sont arrivés ces temps heureux où la foudre des peuples gronde sur la tête des rois et leur présege le sort qui les attend tous.

« Législateurs, les patriotes de Senlis vous témoignent leur vive allégresse sur vos mesures énergiques; elles seules sont capables de sauver la liberté française; ne désespérez plus le vaisseau de la République qu'il ne soit bien ancré dans le port; n'en quittez pas le gouvernail

qu'après avoir chassé du territoire français, tous les soldats de l'esclavage et les vils satellites des bourreaux couronnés. Législateurs, nos espérances seront alors remplies et nous vous appellerons les pères de la patrie et les libérateurs du peuple français.»

(Suivent 21 signatures.)

N° 68.

Adresse de la Société populaire de Brie-la-Ville à la Convention nationale (1).

« 2^e jour de la 1^{re} décade du 2^e mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Législateurs,

« La Société populaire de Brie-la-Ville, pénétrée de reconnaissance des travaux auxquels vous consacrez tous vos instants pour le bonheur de la République,

« A arrêté, en assemblée générale et à l'unanimité, que la présente adresse vous serait remise. Elle proteste de son entier dévouement et de son adhésion à tous vos décrets, elle vous invite à rester à votre poste et à ne le quitter qu'après la paix. Elle vous demande d'éviter le numéraire or et argent qui, ne pouvant être qu'un moyen de corruption, doit être anéanti. Elle applaudit au parti que vous avez pris d'écraser les infects du marais.

« Et vive la Montagne, à laquelle elle a toujours été réunie !

« LE BLOND, président; DOGUET, secrétaire. »

N° 69.

Les membres des comités de surveillance des deux sections de la ville d'Aubusson, département de la Creuse, à la Convention nationale (1).

« Aubusson, le 24^e jour du 1^{er} mois, l'an II de la République française.

« Les deux comités réunis en séance commune n'ont reconnu dans tous les membres que de vrais sans-culottes, des ennemis irréconciliables de la royauté et du fédéralisme.

« Leurs regards se sont ensuite portés sur la Montagne sainte de la Convention, ils y ont vu les libérateurs, les sauveurs de la Patrie; ils se sont rappelés les journées aussi salutaires que glorieuses des 31 mai, 1^{er} et 2 juin, et celle plus récente et non moins nécessaire du 4 octobre. Des républicains pouvaient-ils ne pas désirer, pourraient-ils ne pas approuver les actes de rigueur et de justice qui empêchent le retour de la tyrannie et consolident à jamais les bases de la République naissante ?

« O Montagne vraiment tutélaire, rempart inexpugnable de la France libre, laisse la calom-

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 779.

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 779.